

COMMUNAUTE URBAINE DE BORDEAUX

**EXTRAIT
DU
REGISTRE DES DELIBERATIONS
DU
CONSEIL DE COMMUNAUTE**

**Séance du 23 mai 2014
(convocation du 14 mai 2014)**

Aujourd'hui Vendredi Vingt-Trois Mai Deux Mil Quatorze à 09 Heures 30 le Conseil de la Communauté Urbaine de BORDEAUX s'est réuni, dans la salle de ses séances sous la présidence de Monsieur Alain JUPPE, Président de la Communauté Urbaine de BORDEAUX.

ETAIENT PRESENTS :

M. JUPPE Alain, M. ANZIANI Alain, M. CAZABONNE Alain, M. DUPRAT Christophe, Mme BOST Christine, M. LABARDIN Michel, M. BOBET Patrick, M. DAVID Alain, M. RAYNAL Franck, M. MANGON Jacques, M. MAMERE Noël, M. PUJOL Patrick, Mme JACQUET Anne-Lise, Mme MELLIER Claude, Mme VERSEPUY Agnès, M. DUCHENE Michel, Mme TERRAZA Brigitte, M. TOUZEAU Jean, Mme WALRYCK Anne, M. ALCALA Dominique, M. COLES Max, Mme DE FRANÇOIS Béatrice, Mme FERREIRA Véronique, M. HERITIE Michel, Mme KISS Andréa, M. PUYOBRAU Jean-Jacques, M. SUBRENAT Kévin, M. TURON Jean-Pierre, M. VERNEJOL Michel, Mme ZAMBON Josiane, Mme AJON Emmanuelle, M. AOUIZERATE Erick, Mme BEAULIEU Léna, Mme BERNARD Maribel, Mme BLEIN Odile, M. BONNIN Jean-Jacques, Mme BOUDINEAU Isabelle, M. BOURROUILH-PAREGE Guillaume, M. BOUTEYRE Jacques, Mme BOUTHEAU Marie-Christine, Mme BREZILLON Anne, Mme CALMELS Virginie, Mme CASSOU-SCHOTTE Sylvie, Mme CAZALET Anne-Marie, M. CHAUSSET Gérard, M. COLOMBIER Jacques, Mme CUNY Emmanuelle, M. DAVID Jean-Louis, M. DAVID Yohan, Mme DELATTRE Nathalie, Mme DELAUNAY Michèle, M. DELAUX Stéphan, Mme DESSERTINE Laurence, M. DUBOS Gérard, Mme FAORO Michèle, M. FELTESSE Vincent, M. FETOUH Marik, M. FEUGAS Jean-Claude, M. FLORIAN Nicolas, Mme FORZY-RAFFARD Florence, M. FRAILE MARTIN Philippe, Mme FRONZES Magali, M. GARRIGUES Guillaume, M. GUICHARD Max, M. HICKEL Daniel, M. HURMIC Pierre, Mme IRIART Dominique, Mme JARDINE Martine, Mme LACUEY Conchita, M. LAMAISON Serge, Mme LAPLACE Frédérique, Mme LEMAIRE Anne-Marie, M. LOTHAIRE Pierre, Mme LOUNICI Zeineb, Mme MACERON-CAZENAVE Emilie, M. MARTIN Eric, M. MILLET Thierry, M. NJIKAM MOULIOM Pierre De Gaétan, M. PADIE Jacques, Mme PEYRE Christine, Mme PIAZZA Arielle, M. POIGNONEC Michel, M. RAUTUREAU Benoit, M. ROBERT Fabien, M. ROSSIGNOL PUECH Clément, Mme ROUX-LABAT Karine, M. SILVESTRE Alain, Mme TOURNEPICHE Anne-Marie, M. TOURNERIE Serge, Mme TOUTON Elizabeth, M. TRIJOLET Thierry, Mme VILLANOVE Marie-Hélène.

EXCUSES AYANT DONNE PROCURATION :

M. DUPRAT Christophe à M. DUCHENE Michel jusqu'à 10 h 15
M. MAMERE Noël à M. ROSSIGNOL Clément à partir de 11 h 15
M. TURBY Alain à M. SUBRENAT Kévin
M. BRUGERE Nicolas à Mme BREZILLON Anne
M. CAZABONNE Didier à Mme CAZALET Anne-Marie
Mme CHABBAT Chantal à M. GARRIGUES Guillaume
Mme CHAZAL Solène à Mme PIAZZA Arielle
Mme COLLET Brigitte à M. DAVID Jean-Louis
M. DELLU Arnaud à Mme JARDINE Martine

M. JUNCA Bernard à M. BOBET Patrick
M. LE ROUX Bernard à M. TRIJOLET Thierry
Mme POUSTYNNIKOFF Dominique à M. RAYNAL Franck
M. RAUTUREAU Benoit à Mme LOUNICI Zineb jusqu'à 11 h 00
Mme RECALDE Marie à M. ANZIANI Alain
Mme THIEBAULT Gladys à M. MARTIN Eric
Mme VILLANOVE Marie-Hélène à Mme WALRYCK Anne jusqu'à 10 h 15

EXCUSES :

M. REIFFERS Josy

LA SEANCE EST OUVERTE

Marchés publics - Bordeaux - fourniture d'un véhicule rail-route, avec nacelle élévatrice, destiné au remorquage des tramways de la Communauté urbaine de Bordeaux - marché négocié - autorisation de signer

Monsieur LABARDIN présente le rapport suivant,

Mesdames, Messieurs

Le projet de marché a pour objet la fourniture d'un véhicule rail-route destiné au remorquage des tramways de la communauté urbaine de Bordeaux. Cet équipement est rendu nécessaire par l'augmentation du linéaire de voie et du nombre de rames. Les prestations comprennent les études, les développements, la fabrication, les tests en usine, la fourniture, la livraison, les essais sur site, la mise en service, la documentation technique ainsi que la formation des agents d'exploitation et de maintenance de ce véhicule. Le véhicule est équipé d'une nacelle élévatrice pour 2 personnes. Ce véhicule sera affecté au centre de maintenance pour tramways de la Jallère, au terminus nord de la ligne C du tramway de Bordeaux.

Les prestations générales dues au titre du marché sont les suivantes :

- La réalisation des études et le développement du véhicule et équipements demandés,
- La rédaction des spécifications d'interfaces,
- La rédaction et le maintien à jour de la documentation technique d'études, qualité et projet pendant toute la durée du marché,
- La réalisation de l'ensemble des matériels et systèmes,
- La fourniture et pose de la balise de détection avec la signalisation routière,
- Les essais et vérifications du véhicule et de ses équipements en usine, avec tous les moyens nécessaires au bon déroulement des essais et recettes,
- L'emballage, le transport à pied d'œuvre depuis les usines de réalisation, le stockage éventuel et la manutention des divers matériels et équipements,
- La barre d'attelage ainsi que le câblot de liaison véhicule – rame, compatibles avec les connexions existantes sur le matériel roulant,

- Le(s) câblot(s) de masse équipé(s) de pinces crocodiles pour assurer l'équipotentialité des masses entre le véhicule rail route et la rame de tramway secourue,
- La roue de secours,
- La fourniture des outils spéciaux et appareils spécifiques nécessaires à la maintenance du véhicule et de ses équipements,
- Une valise de contrôle hydraulique adaptée contenant notamment des manomètres et un kit de réparation hydraulique ainsi que les outillages spécifiques éventuels permettant de procéder aux réparations des flexibles et raccords ainsi que si besoin à l'isolation des circuits en défauts,
- La mise au point, les essais, les contrôles de réception sur site, avec tous les moyens nécessaires au bon déroulement de la réception,
- La formation des agents d'exploitation et de maintenance,
- L'ensemble de la documentation technique, qualité et projet associée aux développements, aux essais et vérifications du véhicule et de ses accessoires et équipements,
- La garantie du véhicule et de ses accessoires et équipements,
- La documentation technique de tous les sous-ensembles ou composants achetés spécifiquement pour être intégrés sur le véhicule,
- Les préconisations du titulaire pour ce qui est des caractéristiques de fluides et de pièces d'usures avec leurs références chez plusieurs fournisseurs,
- La documentation d'exploitation et de maintenance,
- Tous les documents administratifs (carte grise, homologations, PV de conformité, ...) nécessaires à l'exploitation du véhicule et des équipements,
- Le premier plein de carburant,
- Une boîte d'ampoules et de fusibles de rechange,
- L'assistance et la maintenance pendant la période de garantie.

Procédure marchés publics :

Pour la réalisation de cette opération, la Communauté urbaine doit ici être regardée comme entité adjudicatrice.

Le marché est passé en procédure négociée passée après mise en concurrence et soumise aux dispositions des articles 144-I.1, 165 et 166 du Code des marchés publics.

Déroulement de la procédure et montant du marché :

L'avis d'appel public à concurrence a été envoyé au bulletin officiel des annonces des marchés publics et au journal officiel de l'union européenne le 15 octobre 2013, pour une remise des candidatures fixée au 4 novembre 2013.

Trois candidats ont déposé un pli contenant leur candidature avant cette date limite.

Toutes les candidatures ont été agréées, et le dossier de consultation des entreprises a été adressé aux candidats le 5 décembre 2013, pour une remise des offres fixée au 6 janvier 2014, repoussée au 20 janvier 2014.

A l'issue de la phase de négociation, et après jugement et classement des offres selon le règlement de la consultation, la commission d'appel d'offres, réunie le 15 mai 2014 a décidé d'attribuer le marché correspondant à la société CMAR, présentant l'offre économiquement la plus avantageuse au regard des exigences de la CUB figurant dans le dossier de consultation, pour un montant de 347 450,00 € HT.

Le montant du marché était estimé par le service à 350 000,00 € HT.

En application des articles L. 2121-12 et 2121-13 du code général des collectivités territoriales, le projet de marché est mis à la disposition des conseillers communautaires à la direction de la commande publique de la CUB, Hôtel de la CUB 3e étage – rue Jean Fleuret – 33 076 Bordeaux cedex.

En conséquence, il apparaît aujourd'hui nécessaire d'autoriser Monsieur le Président à signer le marché ayant pour objet la fourniture d'un véhicule rail-route, avec nacelle élévatrice, destiné au remorquage des tramways de la Communauté urbaine de Bordeaux, avec la société CMAR.

Modalités de financement :

Son financement est assuré par le Budget Transport – Opération 31P014O002 « Maintenance entretien tramway », chapitre 21, article 2156, CDR KD00, exercice 2014.

Ceci étant exposé, il vous est demandé, Mesdames, Messieurs, de bien vouloir si tel est votre avis, adopter les termes de la délibération suivante :

Le Conseil de Communauté,

VU le code général des collectivités territoriales,

VU le code des marchés publics, et notamment ses articles 144-I.1, 165 et 166,

VU la consultation adressée à la publication le 18 octobre 2013 pour la fourniture d'un véhicule rail-route, avec nacelle élévatrice, destiné au remorquage des tramways de la Communauté urbaine de Bordeaux,

VU la décision de la commission d'appel d'offres en date du 15 mai 2014 attribuant le marché relatif à la fourniture d'un véhicule rail-route, avec nacelle élévatrice, destiné au

remorquage des tramways de la Communauté urbaine de Bordeaux, à la société CMAR pour un montant de 347 450,00 € HT, soit 416 940,00 € TTC,

ENTENDU le rapport de présentation,

CONSIDERANT QU'il convient de prévoir la fourniture d'un véhicule rail-route, avec nacelle élévatrice, destiné au remorquage des tramways de la Communauté urbaine de Bordeaux,

CONSIDERANT QUE, par sa décision du 15 mai 2014, la commission d'appel d'offres a attribué à la société CMAR le marché relatif à la fourniture d'un véhicule rail-route, avec nacelle élévatrice, destiné au remorquage des tramways de la Communauté urbaine de Bordeaux pour un montant de 347 450,00 € HT soit 416 940,00 € TTC,

DECIDE

Article 1 : Le Conseil de Communauté autorise Monsieur le Président à signer le marché ayant pour objet la fourniture d'un véhicule rail-route, avec nacelle élévatrice, destiné au remorquage des tramways de la Communauté urbaine de Bordeaux, avec la société CMAR, qui a émis l'offre économiquement la plus avantageuse, pour un montant de 347 450,00 € HT, soit 416 940,00 € TTC.

Article 2 : La dépense résultant du présent marché sera imputée sur les crédits ouverts à cet effet au Budget Transport, – Opération 31P014O002 « Maintenance entretien tramway », chapitre 21, article 2156, CDR KD00, exercice 2014.

Les conclusions, mises aux voix, sont adoptées à l'unanimité.
Fait et délibéré au siège de la Communauté Urbaine le 23 mai 2014,

Pour expédition conforme,
par délégation,
le Vice -Président,

REÇU EN PRÉFECTURE LE
13 JUIN 2014

PUBLIÉ LE : 13 JUIN 2014

M. MICHEL LABARDIN